

Nom du produit: Lorsban* 4E Insecticide

Date de création: 2013.07.31

Dow AgroSciences Canada Inc. vous encourage à lire cette fiche signalétique en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit

Lorsban* 4E Insecticide

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Dow AgroSciences Canada Inc.
Une filiale de The Dow Chemical Company
Suite 2100, 450 1st Street SW
Calgary, AB T2P 5H1
Canada

Pour une mise à jour de la fiche ou de l'information sur le produit:

800-667-3852

Préparé par:

Pour utilisation au Canada, préparé par les Services de communication de renseignements sur les dangers - Environnement, santé et sécurité.

Révision

2013.07.31

Information aux clients:

800-667-3852
solutions@dow.com

NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE

Contact en cas d'urgence, 24 h sur 24:
Contact local en cas d'urgence:

613-996-6666
613-996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des dangers

Couleur: Rouge

État physique: Liquide

Odeur: Aromatique

Dangers du produit:

AVERTISSEMENT! Liquide et vapeurs combustibles. Nocif en cas d'ingestion. Peut irriter les yeux. Peut irriter la peau. Peut être nocif par absorption cutanée. Peut être nocif par inhalation. Peut provoquer des effets sur le système nerveux central; peut irriter les voies respiratoires. Risque d'aspiration. Peut pénétrer dans les poumons et provoquer des lésions. Danger d'explosion des vapeurs. Les vapeurs peuvent se déplacer sur une longue distance; possibilité d'inflammation et/ou de retour de flamme. Isoler la zone. Rester en amont du vent par rapport au déversement. Se tenir à l'écart des zones basses. Des fumées toxiques peuvent être libérées au cours d'un incendie. Éviter les températures supérieures à 70°C (158°F) Très toxique pour les poissons ou d'autres organismes aquatiques. Risque possible de cancer. Selon des données obtenues sur des animaux, ce produit peut provoquer le cancer.

Effets éventuels sur la santé

Contact avec les yeux: Peut provoquer une irritation oculaire modérée. Des lésions cornéennes sont peu probables. Les vapeurs peuvent provoquer une irritation aux yeux se traduisant par un léger malaise et une rougeur.

Contact avec la peau: Un bref contact peut provoquer une légère irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale. Un contact prolongé peut provoquer une irritation cutanée modérée accompagnée d'une rougeur locale. Peut provoquer un assèchement de la peau et une desquamation.

Absorption cutanée: Un contact cutané prolongé ou avec une grande surface de la peau peut entraîner l'absorption de doses potentiellement nocives de produit.

Inhalation: Une exposition excessive et prolongée aux brouillards peut provoquer des effets nocifs graves, et même la mort. Il est possible d'atteindre des concentrations de vapeurs qui, en une seule exposition, pourraient être dangereuses. Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des étourdissements et de la somnolence dégénérant en perte de coordination et de conscience. Possibilité d'irritation respiratoire et de dépression du système nerveux central. Les observations sur des animaux comprennent: Tremblements. Une exposition excessive peut produire une inhibition de la cholinestérase de type organophosphate.

Ingestion: Toxicité modérée par ingestion. L'ingestion accidentelle de petites quantités des suites d'opérations normales de manutention ne devrait pas provoquer de lésions; cependant, de grandes quantités ingérées peuvent provoquer de graves lésions, et même la mort. Les observations sur des animaux comprennent: Tremblements.

Risque d'aspiration: En cas d'ingestion ou de vomissements, ce produit peut être aspiré dans les poumons et provoquer des lésions pulmonaires et même la mort à cause d'une pneumonie chimique.

Effets d'une exposition répétée: Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Une exposition excessive peut produire une inhibition de la cholinestérase de type organophosphate. Les symptômes d'exposition excessive à l'ingrédient actif peuvent comprendre: maux de tête, étourdissements, incoordination, secousses musculaires, tremblements, nausées, crampes abdominales, diarrhée, transpiration, rétrécissement des pupilles, vision trouble, salivation, larmolement, serrement à la poitrine, miction excessive, convulsions. Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Glandes surrénales. Les niveaux de doses qui ont produit ces effets étaient plusieurs fois supérieurs à tous ceux auxquels on s'attend d'une exposition due à l'utilisation. À des niveaux élevés d'exposition, le solvant a provoqué des effets sur le foie, les reins et le sang. Pour le ou les principaux composants: Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Voies respiratoires. On a observé des cataractes chez les rats exposés aux vapeurs de cumène.

Informations sur le cancer: Pour le(s) composant(s) mineur(s) Cumène. A provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire. Cependant, l'applicabilité de ceci aux humains n'est pas connue.

Malformations congénitales/effets sur le développement: Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour

la mère. D'après des informations sur le(s) composant(s): Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère. Chez les animaux de laboratoire, seules des doses toxiques pour les mères ont provoqué des malformations congénitales.

Effets sur la reproduction: Les résultats d'études de reproduction sur des animaux de laboratoires indiquent que le chlorpyrifos ne provoque pas d'effets néfastes sur la fécondité. Des preuves de toxicité sur les descendants existent, mais uniquement à des doses assez élevées pour provoquer des effets toxiques importants chez les parents. Pour le ou les solvants: Dans des études sur des animaux, on a constaté des effets sur la reproduction seulement aux doses qui ont provoqué des effets toxiques importants chez les parents.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	Numéro CAS	Quantité W/W
Chlorpyrifos	2921-88-2	44.9 %
2-Éthylhexan-1-ol	104-76-7	1.0 %
Solvant naphtha (petroleum), light aromatic consists of:	64742-95-6	48.6 %
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	14.4 %
Mésitylène; 1,3,5-triméthylbenzène	108-67-8	3.8 %
Cumène	98-82-8	1.9 %
Xylène	1330-20-7	0.4 %

Les quantités sont exprimées en pourcentage poids/poids.

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux: Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures). S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

Inhalation: Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler un Centre d'Urgence ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle; si le bouche à bouche est pratiqué, utiliser une protection (par exemple un masque de poche, etc.). Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour plus de conseils sur le traitement. Si la respiration est difficile, une personne qualifiée doit administrer de l'oxygène.

Contact avec la peau: Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau courante pendant 15 à 20 minutes. Appeler le Centre Antipoison ou un médecin pour avis sur le traitement. Une douche de sécurité d'urgence adéquate doit être disponible dans la zone de travail.

Contact avec les yeux: Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement pendant 15 à 20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer les yeux. Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement. Un lave-œil d'urgence adéquat doit être disponible dans la zone de travail.

Ingestion: Appeler immédiatement un Centre Antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir sauf sur ordre du Centre Antipoison ou du médecin. Ne pas donner de liquide à la personne. Ne pas faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

À l'exception des informations présentées au paragraphe «Description» de la section «Premiers secours» (ci-dessus) et des indications concernant les soins médicaux immédiats à apporter, ainsi que le traitement spécial nécessaire (ci-dessous), aucun autre symptôme ni aucun autre effet ne sont envisagés.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Le chlorpyrifos est un inhibiteur de la cholinestérase. Traiter en mode symptomatique. Dans le cas d'une grave intoxication, utiliser immédiatement l'antidote après avoir créé un courant d'air et fait

respirer. L'atropine, seulement par injection, est l'antidote préférable. Les oximes, tels que le 2-PAM/Protopam, peuvent aider en thérapie si elles sont utilisées tôt; cependant, il faut les utiliser conjointement avec l'atropine. Maintenir un degré adéquat de ventilation et d'oxygénation du patient. Tenter de maîtriser les crises en administrant par voie intraveineuse de 5 à 10 mg de diazépam (pour un adulte) pendant 2 à 3 minutes. Répéter à toutes les 5 à 10 minutes au besoin. Surveiller de près en cas d'hypotension, de dépression respiratoire et de nécessité d'intubation. Si les crises persistent après 30 mg, envisager un deuxième agent. Si les crises persistent ou se reproduisent, administrer par voie intraveineuse de 600 à 1200 mg de phénobarbital (pour un adulte) dilué dans 60 ml de solution saline à 0,9 % à raison de 25-50 mg/minute. Évaluer l'hypoxie, la dysrythmie, les troubles électrolytiques, l'hypoglycémie (traiter les adultes avec 100 mg de dextrose par intraveineuse). S'il y a exposition, des tests sur la cholinestérase du plasma et des globules rouges peuvent indiquer l'importance de l'exposition (des données de base sont utiles). La décision de faire vomir ou non devrait être prise par un médecin. Si on pratique un lavage gastrique, il est recommandé de le faire sous intubation endotrachéale et/ou tube obturateur oesophagien. Lorsqu'on envisage de vider l'estomac, il faut bien peser le danger d'aspiration pulmonaire par rapport à la toxicité. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient. Avoir la Fiche de Données de Sécurité, et si possible, le contenant du produit ou l'étiquette avec vous lorsque vous appelez le Centre Antipoison ou le médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement. Un contact cutané peut aggraver une dermatite préexistante.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Brouillard ou fin jet d'eau pulvérisée. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone. Mousse. Il est préférable d'utiliser des mousses anti-alcool (de type A.T.C). Les mousses synthétiques universelles (y compris celles de type A.F.F.F.) ou les mousses à base protéinique peuvent fonctionner mais seront moins efficaces.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux: Durant un incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter: Oxydes de soufre. Composés phosphoreux. Oxydes d'azote. Chlorure d'hydrogène. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion: Dans un feu, l'émission de gaz peut faire éclater le contenant. L'application directe d'un jet d'eau sur des liquides chauds peut provoquer une émission violente de vapeur ou une éruption. Lorsque le produit est stocké dans des contenants fermés, l'atmosphère peut devenir inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se déplacer sur de longues distances et s'accumuler dans les zones basses. Possibilité d'inflammation et/ou de retour de flamme. Lorsque le produit brûle, il dégage une fumée dense.

Conseils aux pompiers

Techniques de lutte contre l'incendie: Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Rester en amont du vent. Se tenir à l'écart des zones basses où des gaz (vapeurs) peuvent s'accumuler. Envisager la faisabilité d'une combustion sous contrôle afin de réduire les dommages à l'environnement au minimum. Un système d'extinction d'incendie à la mousse est préférable car l'eau non maîtrisée pourrait propager une potentielle contamination. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés et la zone affectée par l'incendie jusqu'à ce que le feu soit éteint et que tout danger de reprise soit écarté. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Envisager l'usage d'une lance sur affût télécommandée ou lance monitor, ne nécessitant pas une présence humaine. Evacuer immédiatement tout le personnel de la zone en cas d'augmentation du son provenant de la soupape de sûreté ou en cas de changement de couleur du contenant. Les liquides en feu peuvent être éteints en les diluant avec de l'eau. Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Ceci peut propager le feu. Éliminer les sources d'inflammation. Déplacer le contenant hors de la zone de feu si cette manoeuvre ne comporte pas de danger. Les liquides en feu peuvent être déplacés en les arrosant à grande eau afin de protéger le personnel et de réduire les dommages matériels. Si possible, contenir les eaux d'incendie. Sinon, elles peuvent provoquer des dommages à l'environnement. Consulter les sections 6 «Mesures à prendre en cas de rejet accidentel» et 12 «Informations écologiques» de cette fiche signalétique.

Équipement de protection pour les intervenants: Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comportant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Si l'équipement de protection n'est pas disponible ou non utilisé, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Voir la Section 9 pour les propriétés physiques concernées

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Isoler la zone. Empêcher le personnel non nécessaire et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Garder le personnel hors des zones basses. Rester en amont du vent par rapport au déversement. Aérer la zone de la fuite ou du déversement. Défense de fumer dans la zone. Pour éviter un incendie ou une explosion, éliminer toutes les sources d'inflammation à proximité du déversement ou des vapeurs émises. Danger d'explosion de vapeurs. Défense de pénétrer dans les égouts. Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7 «Manipulation». Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques». Les déversements ou les rejets dans les cours d'eau naturels devraient tuer les organismes aquatiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Si possible, contenir le produit déversé. Pomper à l'aide d'un équipement antidéflagrant. Si disponible, utiliser de la mousse pour étouffer ou éteindre. Petits déversements: Absorber avec des matières telles que: Argile. Terre. Sable. Balayer le tout. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Gros déversements: Contacter Dow AgroSciences pour une assistance au nettoyage. Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives l'élimination».

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Manipulation générale: Garder hors de la portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas ingérer. Éviter tous contacts avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter un contact prolongé avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Bien se laver après manipulation. Tenir le contenant fermé. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Dans les zones de manutention et de stockage, il est interdit de fumer, d'utiliser des flammes nues ou des sources d'inflammation. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se déplacer sur de longues distances et s'accumuler dans les zones basses. Possibilité d'inflammation et/ou de retour de flamme. Effectuer la mise à la terre et la liaison électrique de tout l'équipement. Les contenants, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs. Ne pas couper, percer, meuler, souder ni procéder à des opérations semblables sur un contenant vide ou à proximité d'un contenant vide. Selon le type d'activité, l'usage d'équipements anti-étincelles ou antidéflagrants peut s'avérer nécessaire. Voir la Section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle»

Entreposage / Stockage

Stocker dans un endroit sec. Stocker dans le contenant d'origine. Garder les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne pas entreposer près de la nourriture, de produits alimentaires, de médicaments ou des approvisionnements d'eau potable. Réduire les sources d'inflammation telles que l'accumulation d'électricité statique, la chaleur, les étincelles ou les flammes au minimum. Éviter les températures supérieures à 70°C (158°F)

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

Composant	Liste	Type	Valeur
Chlorpyrifos	Alberta	VME	0.1 mg/m3
	Columbia Br.	VME Vapeur et aérosol inhalables	0.1 mg/m3 PEAU
	ACGIH (USA)	VME Fraction inhalable et vapeur	0.1 mg/m3 PEAU, IBE
	Ontario	VME Vapeur et aérosol, fraction inhalable	0.1 mg/m3 PEAU
	Québec	VME	0.2 mg/m3 PEAU
1,2,4-Triméthylbenzène	Alberta	VME	123 mg/m3 25 ppm
	Columbia Br.	VME	25 ppm
	Ontario	VME	123 mg/m3 25 ppm
	ACGIH (USA)	VME	25 ppm
	Québec	VME	123 mg/m3 25 ppm
Mésitylène; 1,3,5-triméthylbenzène	Ontario	VME	123 mg/m3 25 ppm
	ACGIH (USA)	VME	25 ppm
	Alberta	VME	123 mg/m3 25 ppm
	Columbia Br.	VME	25 ppm
	Québec	VME	123 mg/m3 25 ppm
Cumène	Alberta	VME	246 mg/m3 50 ppm
	Columbia Br.	VME	25 ppm
	Columbia Br.	VLE	75 ppm
	Ontario	VME	50 ppm
	ACGIH (USA)	VME	50 ppm
	Québec	VME	246 mg/m3 50 ppm
Xylène	Alberta	VME	434 mg/m3 100 ppm
	Alberta	VLE	651 mg/m3 150 ppm
	Columbia Br.	VME	100 ppm PEAU
	Columbia Br.	VLE	150 ppm PEAU
	Ontario	VME	435 mg/m3 100 ppm
	Ontario	VLE	650 mg/m3 150 ppm
	ACGIH (USA)	VME	100 ppm IBE
	ACGIH (USA)	VLE	150 ppm IBE
	Québec	VME	434 mg/m3 100 ppm
	Québec	VLE	651 mg/m3 150 ppm

Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.

LES RECOMMANDATIONS DE CETTE SECTION S'ADRESSENT AUX EMPLOYÉS DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION ET DU CONDITIONNEMENT. POUR LES ÉQUIPEMENTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE ADAPTÉS, LES APPLICATEURS ET LES MANUTENTIONNAIRES DOIVENT LIRE L'ÉTIQUETTE.

Une notation « IBE » qui suit la valeur limite d'exposition indique qu'il s'agit d'une valeur se référant à l'évaluation des résultats de suivi biologique considérée comme un indicateur de l'absorption d'une substance par toutes les voies d'exposition.

La notation « PEAU » à la suite d'une limite d'exposition indique la possibilité d'absorption du produit par la peau, y compris par les muqueuses et par les yeux, soit par contact avec les vapeurs, soit par contact cutané direct.

Elle vise à sensibiliser les lecteurs au fait que l'inhalation pourrait ne pas être la seule voie d'exposition et qu'il faudrait envisager de prendre des mesures afin de réduire l'exposition cutanée au minimum.

Protection personnelle

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes étanches contre les agents chimiques. Si l'exposition occasionne une sensation d'inconfort aux yeux, utiliser un appareil de protection respiratoire à masque complet.

Protection de la peau: Porter des vêtements de protection chimiquement résistants à ce produit. Le choix d'équipements spécifiques tels qu'un écran facial, des gants, des bottes, un tablier ou une combinaison de protection complète sera fait en fonction du type d'opération.

-Protection des mains: Porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Polyéthylène chloré. Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène (« nitrile » ou « NBR »). Polyéthylène. Ethylvinylalcool laminé (« EVAL »). Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Butyl caoutchouc. Caoutchouc naturel (« latex »). Chlorure de polyvinyle (« PVC » ou « vinyle »). Viton. AVERTISSEMENT: Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Protection respiratoire: Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeurs limites d'exposition, ni de guides applicables, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué. Le choix d'un appareil respiratoire filtrant ou d'un appareil à adduction d'air à pression positive dépend de l'opération à effectuer et de la concentration possible du produit dans l'atmosphère. Pour les situations d'urgence, utiliser un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé. Dans les endroits clos ou mal ventilés, porter un appareil respiratoire autonome, ou un appareil à adduction d'air avec une source d'oxygène autonome auxiliaire; ces appareils doivent être homologués. Les types d'appareils respiratoires filtrants qui suivent devraient être efficaces: Filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols.

Ingestion: Éviter l'ingestion, même de très petites quantités; ne pas consommer ou stocker de la nourriture ou du tabac sur les lieux de travail; se laver les mains et le visage avant de fumer ou de manger.

Mesures techniques

Ventilation: Utiliser des mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeurs limites d'exposition, ni de guides applicables, utiliser une ventilation adéquate. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	
État physique	Liquide
Couleur	Rouge
Odeur	Aromatique
pH	4.3 <i>Electrode de pH</i>
Point de fusion	Sans objet
Point de congélation	Aucune donnée d'essais disponible
Point d'ébullition (760 mm Hg)	143 °C <i>Bibliographie (solvant).</i>

Point d'éclair - coupelle fermée	41 °C <i>Tag, coupelle fermée ASTM D 56</i>
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	Inférieure: 1 % (v) Supérieure: 6 % (v) <i>Bibliographie</i> (solvant aromatique de type xylène)
Tension de vapeur	Aucune donnée d'essais disponible
Densité de vapeur (air = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Densité (H2O=1)	1.074 <i>Digital Density Meter (Oscillating Coil)</i>
Solubilité dans l'eau (en poids)	<i>Bibliographie</i> émulsionnable
Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow)	Aucune donnée disponible pour ce produit. Voir la section 12 pour des données sur les composants.
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée d'essais disponible
Température de décomposition	Aucune donnée d'essais disponible
Viscosité dynamique	3.2 mPa.s @ 20 °C
Viscosité cinématique	Aucune donnée d'essais disponible
Propriétés explosives	Aucune donnée d'essais disponible
Propriétés comburantes	Aucune donnée d'essais disponible
Densité du liquide	1.074 g/cm ³ @ 20 °C <i>Bibliographie</i>

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Instable à températures élevées.

Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation ne se produira pas.

Conditions à éviter: Éviter les températures supérieures à 70°C (158°F) L'ingrédient actif se décompose à des températures élevées. La formation de gaz durant la décomposition peut provoquer une pression dans les systèmes en circuit fermé.

Substances incompatibles: Éviter tous contacts avec les oxydants. Éviter tous contacts avec ce qui suit: Bases. Acides forts.

Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter: Chlorure d'hydrogène. Sulfures organiques. Dioxyde de soufre. Des gaz toxiques sont libérés durant la décomposition.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Ingestion

Comme produit: La DL50 pour une dose unique par voie orale n'a pas été établie. Estimation DL50, rat 300 mg/kg

Cutanée

Comme produit: La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie. D'après des informations sur le(s) composant(s): DL50, lapin > 1,000 mg/kg

Inhalation

Comme produit: La CL50 n'a pas été déterminée. Estimation CL50, 4 h, Aérosol, rat > 2 mg/l

Dommage oculaire / irritation des yeux

Peut provoquer une irritation oculaire modérée. Des lésions cornéennes sont peu probables. Les vapeurs peuvent provoquer une irritation aux yeux se traduisant par un léger malaise et une rougeur.

Corrosion / irritation de la peau

Un bref contact peut provoquer une légère irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale. Un contact prolongé peut provoquer une irritation cutanée modérée accompagnée d'une rougeur locale. Peut provoquer un assèchement de la peau et une desquamation.

Sensibilisation**Peau**

D'après des informations sur le(s) composant(s): N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes.

Respiratoire

Aucune donnée trouvée.

Toxicité à doses répétées

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Une exposition excessive peut produire une inhibition de la cholinestérase de type organophosphate. Les symptômes d'exposition excessive à l'ingrédient actif peuvent comprendre: maux de tête, étourdissements, incoordination, secousses musculaires, tremblements, nausées, crampes abdominales, diarrhée, transpiration, rétrécissement des pupilles, vision trouble, salivation, larmolement, serrement à la poitrine, miction excessive, convulsions. Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Glandes surrénales. Les niveaux de doses qui ont produit ces effets étaient plusieurs fois supérieurs à tous ceux auxquels on s'attend d'une exposition due à l'utilisation. À des niveaux élevés d'exposition, le solvant a provoqué des effets sur le foie, les reins et le sang. Pour le ou les principaux composants: Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Voies respiratoires. On a observé des cataractes chez les rats exposés aux vapeurs de cumène.

Toxicité chronique et cancérogénicité

L'ingrédient actif n'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire. Pour le(s) composant(s) mineur(s) Cumène. A provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire. Cependant, l'applicabilité de ceci aux humains n'est pas connue.

Classifications de cancérogénicité:

Composant	Liste	Classification
Cumène	IARC	Cancérogène possible.; 2B

Toxicité pour le développement

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère. L'ingrédient actif n'a pas provoqué de malformations congénitales chez les animaux de laboratoire. D'après des informations sur le(s) composant(s): Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère. Chez les animaux de laboratoire, seules des doses toxiques pour les mères ont provoqué des malformations congénitales.

Toxicité pour la reproduction

Les résultats d'études de reproduction sur des animaux de laboratoires indiquent que le chlorpyrifos ne provoque pas d'effets néfastes sur la fécondité. Des preuves de toxicité sur les descendants existent, mais uniquement à des doses assez élevées pour provoquer des effets toxiques importants chez les parents. Pour le ou les solvants: Dans des études sur des animaux, on a constaté des effets sur la reproduction seulement aux doses qui ont provoqué des effets toxiques importants chez les parents.

Toxicologie génétique

On considère que l'ingrédient actif a un risque de toxicité génétique minimal sur la base d'une majorité de données négatives ainsi que quelques résultats équivoques ou marginalement positifs. Pour les composants testés: Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Pour les composants testés: Des études de génotoxicité sur des animaux ont donné des résultats négatifs.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Données pour le composant: Chlorpyrifos

Sur le plan aigu, le produit est très hautement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 < 0,1 mg/L chez les espèces les plus sensibles. Sur le plan alimentaire, le produit est hautement toxique pour les oiseaux (CL50 entre 50 et 500 ppm).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), 96 h: 0.003 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CE50, Daphnia magna, 48 h: 0.00068 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

CE50, Skeletonema costatum, inhibition de la croissance (réduction de la densité cellulaire), 96 h: 0.255 - 0.328 mg/l

Toxicité pour les micro-organismes

CE50; boue activée: > 100 mg/l

Valeur de toxicité chronique pour le poisson (ChV)

Pimephales promelas (Vairon à grosse tête), 216 jr, NOEC:0.000568 mg/l

Valeur de toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

Daphnia magna, nombre de descendants, NOEC: 0.000056 mg/l

Toxicité pour toutes espèces sur le sol

DL50 par voie orale, Divers: 122 mg/kg poids corporel.

CL50 par voie alimentaire, Colinus virginianus (Colin de Virginie): 423 mg/kg par voie alimentaire.

DL50 par voie orale, Apis mellifera (abeilles): 0.36 microgrammes/abeille

DL50 par contact, Apis mellifera (abeilles): 0.070 microgrammes/abeille

Toxicité pour les organismes résidant dans le sol

CL50, Eisenia fetida (vers de terre), 14 jr: 129 mg/kg

Données pour le composant: 2-Éthylhexan-1-ol

Sur le plan aigu, le produit est légèrement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 10 et 100 mg/L chez les espèces traitées les plus sensibles).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), 96 h: 32 - 37 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CL50, Daphnia magna, 48 h, létalité: 35.2 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

CE50r, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), Inhibition du taux de croissance, 72 h: 11.5 mg/l

Toxicité pour les micro-organismes

CE50; Bactérie, 16 h: 256 - 320 mg/l

Données pour le composant: Solvant naphtha (petroleum), light aromatic consists of:

Sur le plan aigu, le produit est modérément toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles. Sur le plan aigu, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (DL50 > 2000 mg/kg). Sur le plan alimentaire, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (CL50 > 5000 ppm).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), Essai en statique, 96 h: 9.22 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

Pour un ou des produits semblables: CE50, Daphnia magna, 48 h: 3.2 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

Pour un ou des produits semblables: CE50r, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), 72 h: 2.9 mg/l

Toxicité pour toutes espèces sur le sol

CL50 par voie alimentaire, Colinus virginianus (Colin de Virginie): > 6500 mg/kg par voie alimentaire.

DL50 par voie orale, *Colinus virginianus* (Colin de Virginie): > 2150 mg/kg poids corporel.

Données pour le composant: 1,2,4-Triméthylbenzène

Sur le plan aigu, le produit est modérément toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, *Pimephales promelas* (Vairon à grosse tête), Essai en dynamique, 96 h: 7.7 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CE50, *Daphnia magna*, 48 h: 3.6 mg/l

Données pour le composant: Mésitylène; 1,3,5-triméthylbenzène

Sur le plan aigu, le produit est modérément toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, *Carassius auratus* (Poisson rouge), Essai en dynamique, 96 h: 12.5 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CL50, *Daphnia magna*, Essai en statique, 48 h, mortalité: 6 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

CE50b, algue de l'espèce du *Scenedesmus*, inhibition de la croissance de la biomasse, 48 h: 25 mg/l

Valeur de toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

Daphnia magna, Essai en semi-statique, 21 jr, nombre de descendants, NOEC: 0.4 mg/l

Données pour le composant: Cumène

Sur le plan aigu, le produit est modérément toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, *Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel), Essai en semi-statique, 96 h: 2.7 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CE50, *Daphnia magna*, Essai en statique, 48 h, immobilisation: 4.0 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

CE50b, *Pseudokirchneriella subcapitata* (algues vertes), Essai en statique, inhibition de la croissance de la biomasse, 72 h: 2.6 mg/l

Valeur de toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

Daphnia magna, Essai en semi-statique, 21 jr, nombre de descendants, NOEC: 0.35 mg/l, LOEC: 0.66 mg/l

Toxicité pour toutes espèces sur le sol

DL50 par voie orale, carouge à épaulettes (*Agelaius phoeniceus*): > 98 mg/kg

Données pour le composant: Xylène

Sur le plan aigu, le produit est modérément toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, *Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel), 96 h: 9.2 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CL50, *Daphnia magna*, 48 h, létalité: 14.3 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

CE50b, *Pseudokirchneriella subcapitata* (algues vertes), inhibition de la croissance de la biomasse, 72 h: 3.2 - 4.9 mg/l

Persistence et dégradabilité

Données pour le composant: Chlorpyrifos

Dans des conditions aérobies de laboratoire, la biodégradation est inférieure aux limites détectables (DBO20 ou DBO28/demande théorique en oxygène < 2,5 %).

Stabilité dans l'eau (demi-vie):

72 jr

Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
22 %	28 jr	Test OCDE 301D	Manqué

Photodégradation indirecte par les radicaux OH			
Constante de vitesse		Demi-vie atmosphérique	
Méthode			
9.16678 ^E -11 cm3/s	1.4 h	Estimation	
Demande biologique en oxygène (DBO):			
DBO 5	DBO 10	DBO 20	DBO 28
0.000 %			

Données pour le composant: **2-Éthylhexan-1-ol**

Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment. Ultiment, le produit est biodégradable. Il atteint plus de 70 % de minéralisation dans des tests de l'OCDE sur la biodégradabilité intrinsèque.

Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
68 %	17 jr	Test OCDE 301B	Réussi
> 95 %	5 jr	Test OCDE 302B	Sans objet

Photodégradation indirecte par les radicaux OH			
Constante de vitesse		Demi-vie atmosphérique	Méthode
1.32 ^E -11 cm3/s		9.7 h	Estimation
Demande biologique en oxygène (DBO):			
DBO 5	DBO 10	DBO 20	DBO 28
26 - 70 %	75 - 81 %	86 - 87 %	

Demande chimique en oxygène: 2.70 mg/mg

Demande théorique en oxygène: 2.95 mg/mg

Données pour le composant: **Solvant naphtha (petroleum), light aromatic consists of:**

Pour le ou les principaux composants: Dans des conditions aérobies statiques de laboratoire, la biodégradation est élevée (DBO20 ou DBO28/demande théorique en oxygène >40 %).

Pour certains composants: Dans des conditions aérobies statiques de laboratoire, la biodégradation est faible (DBO20 ou DBO28/demande théorique en oxygène entre 2,5 et 10 %).

Données pour le composant: **1,2,4-Triméthylbenzène**

Ce produit ne devrait se dégrader que très lentement (dans l'environnement). Il ne passe pas les tests OCDE/CEE de dégradation rapide.

Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
4 - 18 %	28 jr	Test OCDE 301C	Sans objet

Photodégradation indirecte par les radicaux OH			
Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique		Méthode
1.670 ^E -11 cm ³ /s	0.641 jr		Estimation

Demande théorique en oxygène: 3.19 mg/mg

Données pour le composant: **Mésitylène; 1,3,5-triméthylbenzène**

En se basant sur les normes rigoureuses des tests de l'OCDE, on ne peut considérer ce produit comme étant facilement biodégradable; cependant, ces résultats n'indiquent pas nécessairement que le produit ne soit pas biodégradable dans des conditions environnementales.

Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
0 %	28 jr	Test OCDE 301C	Sans objet
50 %	4.4 jr	Calcul	Sans objet

Photodégradation indirecte par les radicaux OH			
Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique		Méthode
3.51 ^E -11 cm ³ /s	3.7 h		Estimation

Demande théorique en oxygène: 3.19 mg/mg

Données pour le composant: Cumène

Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.

Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
86 %	28 jr	Test OCDE 301D	Réussi

Photodégradation indirecte par les radicaux OH

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
6.90×10^{-12} cm ³ /s	1.55 jr	Estimation

Demande biologique en oxygène (DBO):

DBO 5	DBO 10	DBO 20	DBO 28
40.000 %	62.000 %	70.000 %	

Demande théorique en oxygène: 3.20 mg/mg

Données pour le composant: Xylène

Le produit devrait être facilement biodégradable.

Photodégradation indirecte par les radicaux OH

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
6.5×10^{-12} cm ³ /s	19.7 h	Estimation

Demande biologique en oxygène (DBO):

DBO 5	DBO 10	DBO 20	DBO 28
37.000 %	58.000 %	72.000 %	

Demande théorique en oxygène: 3.17 mg/mg

Potentiel de bioaccumulationDonnées pour le composant: Chlorpyrifos

Bioaccumulation: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow): 4.7 Estimation

Données pour le composant: 2-Éthylhexan-1-ol

Bioaccumulation: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow): 2.9 Mesuré

Données pour le composant: Solvant naphtha (petroleum), light aromatic consists of:

Bioaccumulation: Pour le ou les principaux composants: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5). Pour le ou les composants mineurs: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

Données pour le composant: 1,2,4-Triméthylbenzène

Bioaccumulation: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow): 3.63 Mesuré

Facteur de bioconcentration (FBC): 33 - 275; Cyprinus carpio (Carpe); Mesuré

Données pour le composant: Mésitylène; 1,3,5-triméthylbenzène

Bioaccumulation: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow): 3.42 Mesuré

Facteur de bioconcentration (FBC): 161; Pimephales promelas (Vairon à grosse tête); Mesuré

Données pour le composant: Cumène

Bioaccumulation: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow): 3.4 - 3.7 Mesuré

Facteur de bioconcentration (FBC): 35.5; Poisson; Mesuré

Données pour le composant: Xylène

Bioaccumulation: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow): 3.12 Mesuré

Facteur de bioconcentration (FBC): 15 - 21; Poisson; Mesuré

Mobilité dans le solDonnées pour le composant: **Chlorpyrifos****Mobilité dans le sol:** Devrait être relativement immobile dans la terre ($K_{oc} > 5000$).**Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (K_{oc}):** 8,151 **Constante de la loi d'Henry (H):** 6.6×10^{-6} atm*m3/mole MesuréDonnées pour le composant: **2-Éthylhexan-1-ol****Mobilité dans le sol:** Le potentiel de mobilité dans le sol est faible (K_{oc} entre 500 et 2 000).**Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (K_{oc}):** 800 Estimation**Constante de la loi d'Henry (H):** 2.49×10^{-5} atm*m3/mole EstimationDonnées pour le composant: **Solvent naphtha (petroleum), light aromatic consists of:****Mobilité dans le sol:** Pour le ou les principaux composants:, Le potentiel de mobilité dans le sol est faible (K_{oc} entre 500 et 2 000).Données pour le composant: **1,2,4-Triméthylbenzène****Mobilité dans le sol:** Le potentiel de mobilité dans le sol est faible (K_{oc} entre 500 et 2 000).**Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (K_{oc}):** 720 Estimation**Constante de la loi d'Henry (H):** 6.16×10^{-3} atm*m3/mole; 25 °C MesuréDonnées pour le composant: **Mésitylène; 1,3,5-triméthylbenzène****Mobilité dans le sol:** Le potentiel de mobilité dans le sol est faible (K_{oc} entre 500 et 2 000).**Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (K_{oc}):** 741.65 Estimation**Constante de la loi d'Henry (H):** 1.97×10^{-2} atm*m3/mole; 25 °C Estimation**Répartition dans l'environnement: modèle de fugacité de Mackay niveau 1:**

Air	Eau.	Biote	Sol	Sédiment
97.26 %	0.62 %	< 0.01 %	2.08 %	0.05 %

Données pour le composant: **Cumène****Mobilité dans le sol:** Le potentiel de mobilité dans le sol est faible (K_{oc} entre 500 et 2 000).**Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (K_{oc}):** 800 - 2,800 Estimation**Constante de la loi d'Henry (H):** 1.15×10^{-2} atm*m3/mole; 25 °C Mesuré**Répartition dans l'environnement: modèle de fugacité de Mackay niveau 1:**

Air	Eau.	Biote	Sol	Sédiment
98.38 %	0.33 %	< 0.01 %	1.26 %	0.03 %

Données pour le composant: **Xylène****Mobilité dans le sol:** Potentiel moyen de mobilité dans le sol (K_{oc} entre 150 et 500).**Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (K_{oc}):** 443 Estimation**Constante de la loi d'Henry (H):** 7.45×10^{-3} atm*m3/mole; 25 °C Estimation**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les conteneurs conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur. Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur. Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**TDG Petit conteneur****Désignation exacte pour l'expédition:** PESTICIDE ORGANOPHOSPHORE, LIQUIDE, TOXIQUE, INFLAMMABLE, N.S.A.**Nom technique:** CHLORPYRIFOS, NAPHTHA AROMATIQUE**Classe de risques:** 6.1 (3) **Numéro d'identification:** UN3017 **Groupe d'emballage:** GE III

TDG Grand conteneur**Désignation exacte pour l'expédition:** PESTICIDE ORGANOPHOSPHORE, LIQUIDE, TOXIQUE, INFLAMMABLE, N.S.A.**Nom technique:** CHLORPYRIFOS, NAPHTHA AROMATIQUE**Classe de risques:** 6.1 (3) **Numéro d'identification:** UN3017 **Groupe d'emballage:** GE III**IMDG****Désignation exacte pour l'expédition:** ORGANOPHOSPHORUS PESTICIDE, LIQUID, TOXIC, FLAMMABLE**Nom technique:** CHLORPYRIFOS, AROMATIC NAPHTHA**Classe de risques:** 6.1 (3) **Numéro d'identification:** UN3017 **Groupe d'emballage:** GE III**Numéro SME:** F-E, S-D**Polluant marin:** Oui**ICAO/IATA****Désignation exacte pour l'expédition:** ORGANOPHOSPHORUS PESTICIDE, LIQUID, TOXIC, FLAMMABLE**Nom technique:** CHLORPYRIFOS, AROMATIC NAPHTHA**Classe de risques:** 6.1 (3) **Numéro d'identification:** UN3017 **Groupe d'emballage:** GE III**Instruction Emballage Cargo:** 663**Instruction Emballage Passager:** 655**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****LCPE - Liste intérieure des substances (LIS)**

Toutes les substances contenues dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou elles en sont exemptées.

Conformité avec le RPC

Ce produit a été classifié selon les critères de danger du RPC; la fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

Information concernant la Loi sur les produits dangereux: classification SIMDUT

Ce produit est exempt selon WHMIS

Numéro d'enregistrement conformément à la loi sur les produits phytosanitaires: 14879**Code national canadien de prévention des incendies**

Classe II

16. AUTRES DONNÉES**Système d'évaluation des dangers****NFPA****Santé****Feu****Réactivité**

2

2

1

Utilisations recommandées et restrictions**Utilisations identifiées**

Domaine d'utilisation du produit: Insecticide prêt à l'emploi

Révision

Numéro d'identification: 1002690 / 1023 / Date de création 2013.07.31 / Version: 1.0

Code DAS: GF-1400

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

Légende

N/D	Non disponible
P/P	Poids/poids
VLEP	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle
VLE	Valeur Limite d'Exposition
VME	Valeur limite de moyenne d'exposition
»ACGIH »	American Conference of Governmental industrial Hygienists, Inc. (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
»DOW IHG »	»Dow Industrial Hygiene Guideline » (valeur indicative Dow)
»WEEL »	Workplace Environmental Exposure Level (Limite d'exposition environnementale sur le lieu de travail)
HAZ DES	Désignation du danger
VOL/VOL	Volume/volume

Dow AgroSciences Canada Inc. recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.